

BLASSAC

Conseil Municipal du 5 juin 2020 à 20h30

Présents: Mesdames Marie-Françoise Hilaire, Florine Pépin, Iscia Tripart, Messieurs Yves Caule (arrivé à 21h15), Stéphane Guittard, David Gontero, Patrick Gonzalez Martinez, Didier Hansmetzger, Antoine Villaverde.

Excusés: Chantal Rivoire (procuration à Didier Hansmetzger) et Alain Neveu (procuration à David Gontero).

Secrétaire de séance: Iscia Tripart

En raison du covid-19, le huis clos a été voté à l'unanimité

Ordre du jour

1/ Biens de section à paulhac

Le Maire demande l'autorisation de représenter la mairie au tribunal lors de la conciliation du 15 juin. Voté à l'unanimité

2/ Délégation du conseil municipal au maire

10 points discutés. Voté à l'unanimité

3/ Délégations du maire aux adjointes

délégations de signature et délégations de fonctions :

Finances /suivi des travaux / église : Marie-Françoise Hilaire

Eau-assainissement /patrimoine/ environnement : Florine Pépin

4/ Election des délégués aux divers organismes

SICTOM: Patrick Gonzalez Martinez titulaire/ David Gontero suppléant

Ecole: Iscia Tripart titulaire/ David Gontero suppléant

SMAT: Stéphane Guittard titulaire/ Iscia Tripart suppléante

Correspondant défense: Didier Hansmetzger

Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire: Patrick Gonzalez Martinez titulaire/ Antoine Villaverde suppléant

SEML de gestion de la maison d'accueil st Odilon: Didier Hansmetzger

Syndicat de gestion des eaux du brivadois: Didier Hansmetzger titulaire/Stéphane Guittard suppléant

CLECT: Didier Hansmetzger

5/ Commissions communales

Eau (réseaux) : Yves Caule et Stéphane Guittard

Voirie: Antoine Villaverde et Yves Caule

Communication et internet: Florine Pépin, David Gontero, Iscia Tripard

Actions culturelles: David Gontero, Iscia Tripard et Stéphane Guittard

TEPOS et écologie: Alain Neveu et Stéphane Guittard

Eglise: David Gontero et Marie-Françoise Hilaire

Finances: Marie-Françoise Hilaire

Stations d'épuration: Didier Hansmetzger

Gestion de l'employé communal: Patrick Gonzalez Martinez et Didier Hansmetzger

Champs combattu/déchets verts/ composteur : David Gontero et Didier Hansmetzger

Commission communale des listes électorales: Yves Caule

Référents représentants par hameau:

-Blassac bourg et Le Mas : David Gontero et Florine Pépin

-Paulhac et Le Feuill : Didier Hansmetzger et Patrick Gonzalez Martinez

-Cunes et Les Traverses : Marie-Françoise Hilaire et Stéphane Guittard

-Le Pradal : Iscia Tripard et Patrick Gonzalez Martinez

-Le Chambon : Didier Hansmetzger et Antoine Villaverde

-Labout : Antoine Villaverde et Stéphane Guittard

6/ Indemnités au receveur municipal

voté à l'unanimité

7/ Indemnités au maire et aux adjoints

Maire: 840 euros brut mensuel (21,50 % de l'indice)

Adjoints: 280 euros brut mensuel (7,20 % de l'indice)

voté à l'unanimité

8/ Avenant piste forestière de Mondésir

une abstention, l'avenant est voté pour 3 173 € hors taxes

9/ Ligne de trésorerie pour le financement des travaux de l'église et de la piste de Mondésir

voté à l'unanimité pour 105 000 euros

10/ Création d'un site internet

vote pour savoir si on choisit le prestataire ce soir : un vote contre

vote pour les prestataires:

AVR: 1 voix

Ocktopod: 0 voix

Plurimédia: 8 voix pour et 2 abstentions

11/ Questions diverses:

- Horaires du secrétariat: beaucoup d'heures sup sont effectuées, non rémunérées. Un avenant est envisagé, à délibérer au prochain CM

- Demande d'indemnisation de l'association des chasseurs : le député a été consulté par les chasseurs, on attend sa réponse

- Création d'une éventuelle salle des fêtes : rendez-vous à prendre avec le propriétaire pour l'achat de la remise

- Blason pour le fronton de la mairie afin de suspendre les drapeaux : à commander

-Source du Creux-Chaud : rendez-vous est pris pour aller voir sur place l'état du captage

- Masques à usage unique commandés par l'ancien maire : un courrier va être envoyé pour annuler la commande

-Achat d'une écharpe pour les adjointes : à commander

-Eglise:

Retables restaurés, autels en cours de restauration estrades aussi (financés par l'association les amis de Blassac)

17 aout: inauguration « bis » de l'église. Les Amis de Blassac ont déjà invité du monde dont Monseigneur Luc Crépy, évêque du puy ; la mairie se joindra à l'organisation si les conditions liées à la crise sanitaire le permettent.

Vitrine blindée: la serrure est cassée, avec la condensation les petites pièces risquent de se dégrader

Electricité: installation vétuste, l'électricien va venir reposer les lustres

Ouverture de l'église toute la journée, fermée le soir par un habitant, visites guidées envisagées pendant l'été

-Défibrillateur: question à poser à la comcom qui a commandé en groupé

-Femme de ménage : demander à Fabienne Bertaud si ça l'intéresse de revenir pour 2h par semaine.

Fin de séance: 23h23